

# Le communiqué du Conseil des ministres du 30 octobre 2019

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL a présidé ce mercredi 30 octobre 2019, le Conseil des ministres au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, informé le Conseil sur la cérémonie commémorative du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Maison d'Edition Présence Africaine par notre compatriote feu Alioune Diop, qu'il a présidée ce 25 octobre à Paris. Il a rendu un vibrant hommage à ce grand homme de culture pour son rôle visionnaire et sa contribution fondamentale dans le combat pour l'affirmation de l'identité culturelle négro-africaine et la revendication de l'indépendance des pays d'Afrique.

Le Président de la République a, par ailleurs, réaffirmé la place primordiale qu'il accorde à la culture dans le Plan Sénégal Emergent. Il a réitéré ses instructions relatives à la construction de l'Ecole nationale des Arts et de la Culture (ENAC) et à la réalisation d'infrastructures culturelles multifonctionnelles et modernes sur l'ensemble de territoire national. Il a engagé, à cet égard, le Ministre de la Culture à finaliser le projet de Bibliothèque nationale, qui doit tenir compte de la transition vers la société numérique. Dans le même ordre d'idées, il a demandé aux ministres concernés de veiller à l'édification, dans les délais retenus, du Mémorial de Goré-Almadies et du Hall des arts. Il a notamment insisté sur la mise en œuvre rapide des programmes présidentiels « Villes créatives » et de construction de « Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté » à l'échelle des départements du pays.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, abordé l'environnement des affaires en magnifiant les résultats encourageants du Sénégal dans le classement Doing Business 2020 caractérisés par un bond de 18 places, faisant passer notre pays de la 141<sup>ème</sup> à la 123<sup>ème</sup> place sur 190 pays évalués. Il a, dans cet élan, exhorté le Gouvernement à poursuivre les réformes majeures pour améliorer durablement l'environnement des affaires au Sénégal et consolider l'attractivité et la compétitivité de notre économie. Il a, en outre, demandé au Ministre de l'Economie de préparer la tenue, en décembre 2019, d'un Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI), moment fort de dialogue constructif entre le Chef de l'Etat et le secteur privé national.

Le Président de la République a rappelé l'importance accordée à l'employabilité des jeunes et la formation professionnelle, salué les résultats encourageants obtenus entre 2017 et 2019, notamment au niveau du Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT) avec des financements importants et exceptionnels. Il a demandé au Ministre de la formation professionnelle d'attacher une priorité particulière à la répartition territoriale équitable des soutiens aux formations et à

l'évaluation dynamique des impacts sur l'emploi des jeunes des différents programmes et projets de formation professionnelle et technique.

Le Chef de l'Etat, abordant les affaires intérieures, a informé le Conseil de la célébration du Maouloud, anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed (PSL), qui sera organisé dans la nuit du 09 au 10 novembre 2019. A cet effet, il a demandé au Ministre de l'Intérieur de faire prendre toutes les dispositions requises, en relation avec les services impliqués, en vue du déroulement, dans les meilleures conditions, des célébrations sur l'ensemble du territoire national. Il se rendra à Tivaoune dans cette perspective, la semaine à venir.

Le Président de la République a saisi l'occasion de la Toussaint, pour adresser ses ferventes prières aux disparus et marquer toute la solidarité de la Nation à la communauté chrétienne.

Le Chef de l'Etat est revenu sur sa politique de baisse des loyers initiée en 2013. A ce titre, il a rappelé ses instructions lors du Conseil des ministres du 28 septembre 2016 portant sur l'évaluation de l'application de la loi n° 2014 - 04 du 22 janvier 2014 portant baisse des loyers à usage d'habitation. A cet égard, il a demandé au Ministre du Commerce, en rapport avec les ministres chargés des finances et de l'Habitat, d'intensifier les actions de régulation des loyers par la mise en place d'un dispositif consensuel et opérationnel réglementant les activités immobilières sur l'ensemble du territoire national.

Au titre de l'accélération du renouvellement du collecteur d'eaux usées de Hann - Fann, il a demandé aux Ministres chargés de l'Intérieur, des Finances, de l'Assainissement, de prendre toutes les mesures conservatoires appropriées, afin d'engager, sans délai, toutes les actions urgentes, nécessaires au renouvellement rapide, effectif et progressif.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda international, en informant le Conseil de sa participation, le 23 octobre à Oslo, à la 6e Conférence internationale sur les Océans et au premier Sommet Russie-Afrique tenu, le 24 octobre 2019 à Sotchi, en Fédération de Russie.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, a fait une communication sur le suivi des directives formulées lors des dernières séances de Conseil des ministres, sur les progrès du Sénégal dans le classement du Doing Business et sur la rencontre avec des hommes d'affaires allemands.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la préparation de la campagne de commercialisation de l'arachide.

Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a fait une communication sur le financement de l'entretien routier et sur la nécessité de réguler le secteur des transports. Il a également rendu compte de la mission de la Banque mondiale et des discussions portant sur le financement de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako.

Le Ministre du Tourisme et des transports aériens a informé le Conseil du lancement du « hub intercontinental, d'Air Sénégal ».

Le Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants a informé le Conseil sur la préparation de la commémoration des trente ans de la convention des Nations-Unies sur le droit des enfants.

Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement a fait le point sur la situation du collecteur des eaux usées de Fann-Hann.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a informé le Conseil sur la tenue de la table ronde sur le « défi de Bonn », organisée à Dakar les 24 et 25 octobre 2019.

Le Ministre des Sports a fait le point sur la gestion des infrastructures sportives.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur les avancées de la mise en œuvre des réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de décret d'application de la loi n°2017-29 du 14 juillet 2017 portant système de récépissé d'Entrepôt de marchandises. à Dakar

Au titre des mesures individuelles le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Colonel Henry DIOUF est nommé Directeur du Service civique national au ministère de la Jeunesse, en remplacement du Colonel Kisma Mamadou SOW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Fait à Dakar le 30 octobre 2019

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické NDIAYE DIOP

